

Une mission se penche sur les violences sexuelles en établissement dédié au handicap

Trois expertes sont chargées d'une mission sur les violences sexuelles en établissement accueillant des personnes handicapées. Elles devront proposer des protocoles pour mieux accompagner les victimes mais aussi les auteurs de ces violences.

Par Emmanuelle Deleplace

hier à 17h42

Camille Galliard-Minier, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a chargé Muriel Salmona, psychiatre fondatrice de l'association Mémoire traumatique et victimologie d'une mission sur "*l'élaboration de deux protocoles concernant l'accompagnement des personnes en situation de handicap victimes ou auteurs de violences sexuelles en établissements et services médico-sociaux*". Elle sera accompagnée dans cette mission par la Dr Catherine Rey-Quinio, médecin de santé publique jeune retraitée de l'ARS Île-de-France et de Marie Rabatel, présidente de l'Association francophone de femmes autistes (Affa). Cette dernière interrogée par *Hospimedia* se réjouit de voir enfin les autorités publiques s'emparer de la question : "Si je me replonge dix ans en arrière, quand Muriel Salmona et moi abordions la question des violences sexuelles en établissement, c'était l'omerta. On nous disait que nous avions une vision biaisée à partir de quelques situations isolées".

"Vos productions conjointes avec l'Affa de contenus de modules de formation, véritables outils de lutte contre les violences sexuelles et d'un meilleur accompagnement des femmes en situation de handicap victimes de violences sexuelles, vous distinguent particulièrement et m'amènent à vous confier une mission d'expertise d'une période d'un an", écrit la ministre dans la lettre de mission datée du 8 avril (à télécharger ci-dessous).

Cette mission s'inscrit dans la continuité du plan d'actions interministériel pour la vie intime affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et contre les violences sexuelles (lire notre [article](#)). Elle vise à fournir aux professionnels des repères clairs et deux protocoles :

- pour accompagner les enfants et les adultes en situation de handicap victimes de violence notamment pour renforcer la prise en charge du psychotraumatisme des victimes ;
- pour accompagner les auteurs de violences sexuelles en situation de handicap.

Les outils développés par la mission seront testés dans des sites pilotes avant une diffusion nationale, accompagnée d'un plan de déploiement. Les livrables attendus incluent un rapport d'étape en juillet 2026 et, en fin d'année, une version validée des protocoles et du kit pour les établissements et services médico-sociaux, assortie d'indicateurs de suivi. *"Il ne s'agit pas de tout*

réinventer mais bien de proposer de dupliquer ce qui fonctionne, précise Marie Rabatel. Nous allons d'abord aller voir les établissements qui ont mis en place des actions efficaces. Notre objectif est aussi que tous les directeurs d'établissement prennent conscience que ce ne sont pas des sujets que l'on peut traiter en interne en laissant auteur et victime continuer à cohabiter".

MOTS-CLÉS

FEMMES & SANTÉ

HANDICAP

PRÉVENTION

QUALITÉ

Par Emmanuelle Deleplace

hier à 17h42

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.